

La sélection des rejets

C'est une opération indispensable pour donner à l'arbre une forme propice à une production rapide et importante. Le technique la plus efficace semble être une sélection progressive des rejets.

➤ La première sélection au cours du 2^{ème} ou 3^{ème} hiver après le rabattage

Si on sélectionne trop tôt, c'est à dire dès le 1^{er} hiver :

- on provoque la repousse d'une multitude de rejets au printemps suivant parce que les rejets d'un an qui ont été sélectionnés, ne seront pas assez dominants. Il faudra donc, de nouveau, éliminer de nombreux rejets, l'année suivante.
- l'attache des rejets est encore fragile et on risque d'en arracher plusieurs pendant l'opération.

Par contre, si on sélectionne trop tard, c'est à dire après le 3^{ème} hiver, on risque de se trouver en présence de rejets vigoureux qui auront naturellement dominé les autres, mais ne seront pas forcément les mieux orientés (trop verticaux ou trop groupés au centre de l'arbre), ni les mieux placés (attachés sur la vieille écorce). C'est aussi plus difficile d'intervenir à ce moment-là : les rejets sont plus gros et plus imbriqués les uns dans les autres.

➤ Critères de sélection des rejets

- *L'orientation des rejets :*

Afin d'éclairer le centre de l'arbre, éliminer ceux qui rentrent vers l'intérieur et ceux qui font double emploi. On garde de préférence ceux qui font **environ 30° avec la verticale**. Il est important de ne pas choisir des rejets trop verticaux si l'on veut obtenir une mise à fruits plus rapide de l'arbre. Il peut être nécessaire de rabattre les rejets sélectionnés sur un œil extérieur pour stopper l'ascension verticale d'un rejet et ouvrir d'avantage l'arbre.

- *La solidité de l'attache :*

Choisir de préférence les rejets attachés sur du bois jeune à écorce lisse, avec un angle jusqu'à 30° car :

- si le rejet est issu de la vieille écorce, il est souvent très mal attaché : il faut donc éliminer les rejets disséminés sur le tronc jusqu'au palier de formation (coupe sur le bois jeune)
- si l'angle, à la base du rejet, est trop grand (supérieur à 30°), l'attache est moins solide. D'autre part, les rejets sont trop horizontaux : la mise à fruit est rapide mais ces branches ploieront fortement sous le poids des fruits, et ne seront plus alimentées correctement.

- *Le Chancre de l'écorce (*cryphonectria parasitica*) ou Endothia :* on élimine, bien sûr, prioritairement, les rejets atteints d'Endothia.

- *Le vent dominant :* laisser davantage de rejets d'une part, et des rejets moins verticaux (45° avec vertical) d'autre part, du côté d'où vient le vent dominant.

➤ la deuxième sélection à 6 ou 7 ans

- continuer à dégager le centre de l'arbre,
- éliminer les rejets qui se gênent jusqu'à individualiser des bouquets bien éclairés,
- éliminer prioritairement les rejets portant des chancres virulents et traiter les chancres restants : curetage + protection et/ ou application de souches hypovirulentes au printemps.

➤ Badigeonner les plaies avec un produit de protection fongicide à chaque sélection de rejets

➤ Eliminer les rejets de souches qui poussent chaque année au pied des arbres élagués

Quelques produits de protection de plaies

à badigeonner dans les 48 heures qui suivent la coupe

Il faut utiliser des produits qui assurent une barrière mécanique contre les intempéries et les maladies (produit adhérent bien sur les plaies)

Sont donc désormais utilisables en protection des plaies :

➤ **GOUDRON DE PIN**

Goudrons de pins dits "de Norvège", autorisés en agriculture biologique..

Prix indicatif : 10 € en pot de 800g

A utiliser principalement sur les plaies d'élagage, mais très difficile à étaler par temps froid.

➤ **LES MELANGES D'HUILES VEGETALES ET DE RESINES**

Nombreux produits.

par exemple : Phytopast « G » : environ 20 € le pot d'1 kg

Lac balsam

mastics à cicatriser : KB, Vilmorin, Pelton 2 , etc...

ATTENTION

Ne sont utilisables que les produits officiellement autorisés > **tout ce qui n'est pas autorisé est interdit.**

La mention « protection (ou badigeon) des plaies de taille » doit être indiquée sur l'emballage des produits.

Respecter les conditions d'emploi.

Adresses utiles :



SUAMME (Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage)

ULRAC (Union Languedoc Roussillon des Associations Castanéicoles)

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 40022

34875 LATTES Cedex

Tel : 04 67 20 88 89

Gard : 04 66 54 29 67



Union Languedoc-Roussillon
des Associations Castanéicoles